



Montarlot est traversé par la rivière "le Salon" qui serpente entre les maisons et contourne les ruines d'un ancien château fort (dont il ne reste que la tour du côté Est, très dégradée).



Le mot latin "tumulus" désigne une éminence artificielle, circulaire ou non, recouvrant une sépulture. Le tumulus de Montarlot a été édifié entre les deux âges de Fer, soit de 600 à 450 ans avant J.C. Il mesure près de 20 m de diamètre pour une hauteur totale de 1,30 m.

Le code du randonneur

- Respecter les espaces protégés.
- Rester sur les sentiers balisés pour ne pas piétiner les plantes et les insectes, mais également pour éviter de se perdre.
- Garder les chiens en laisse pour le confort et la sécurité de tous. Ils pourraient aussi déranger et effrayer la faune sauvage.
- Récupérer ses déchets.
- Partager les espaces naturels. Les chemins accueillent de nombreux utilisateurs : agriculteurs, randonneurs pédestres, cavaliers, cyclistes, chasseurs...
- Ne pas couper ou arracher de fleurs, certaines sont rares et protégées.
- Rester discret, les animaux sauvages ne sont pas habitués à entendre nos bruits. Ne pas effrayer les troupeaux.
- Il est interdit de faire des feux.
- Se renseigner auprès des communes traversées afin de connaître les périodes et territoires de chasse.
- Le camping sauvage n'est autorisé qu'avec l'accord du propriétaire du terrain. Si besoin d'un hébergement, ne pas hésiter à se renseigner à l'office de tourisme ou dans un village proche.

Infos pratiques

- Maison de Santé des 3 Provinces : 03 84 67 48 42
- Pompiers : 18 - N° urgences européennes : 112
- Pharmacie : 03 84 67 64 07
- Taxis : Podubcik : 03 84 67 64 20
- Hébergements : gîte de groupes (44 lits), hôtels, gîtes, camping
- À Champlitte : restaurants, boulangeries, supérette, bars, tabac, presse...

Sentier des Chèvres

Montarlot



Patrimoine curiosités

Montarlot-lès-Champlitte

Implanté au fond d'une vallée, le village de Montarlot est situé au pied de la colline de l'Échenoz.



La Vierge de Montarlot, au sommet de la colline de la vallée du Salon et offre une superbe vue panoramique sur les paysages alentours.

Les pelouses sèches

Une pelouse sèche est une formation végétale constituée d'espèces herbacées de faible hauteur (ne dépassant guère 20 à 30 cm), essentiellement des graminées. Laissant le sol à nu par endroit, elle peut être parsemée de rares petits arbrisseaux. Elle accueille une riche biodiversité et abrite des végétaux très différents, quelquefois endémiques, voire rares.



Lucane Cerf-volant



Contact

Office de tourisme des 4 Rivières
Bureau d'information touristique
de Champlitte

2, allée du Sainfoin - 03 84 67 67 19
ot4rivieres@gmail.com - www.entreesaoneetsalon.fr



Rejoignez-nous !



Depuis 2015, le bureau d'information touristique de Champlitte est labellisé "Vélo Bienvenue". Plus d'infos sur www.balade-haute-saone.fr

Les traces GPS de nos sentiers sont disponibles dans la rubrique "randonnée" du site internet

GPS tracks are available on our website, in the "hiking" section



VILLE DE CHAMPLITTE
CITÉS DE CARACTÈRE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ



4Rivières
Communauté de Communes des Quatre Rivières



ASSOCIATION
COUNCIL OF EUROPE
haute saône
LE DÉPARTEMENT



5

- Niveau
- Distance : 2.2 km
- Temps : 1 h 30

Balade en Pays Chanitois



L'église actuelle, dédiée à saint Martin, a été reconstruite en 1853 sur les ruines de l'ancienne édifiée en 1560. De style néo-gothique avec un clocher carré, elle possède un intérieur original de style Troubadour, avec une déambulation surélevée et une double tribune.



Montarlot-lès-Champlitte

Balisage.....

-  Boucle Continuer
-  Tourner à droite
-  Mauvaise direction

Légende.....

-  Départ (devant le lavoir)
-  Fontaine-lavoir
-  Monument/curiosité
-  Pelouses sèches
-  Point de vue
-  Église-chapelle

Circuit.....

Départ devant le lavoir, puis suivre le balisage indiqué par le panneau.
 Continuer sur la route goudronnée puis prendre le premier chemin sur la droite.
 Prendre encore à droite, puis à droite (arrivée au tumulus).
 Continuer le chemin (arrivée à la Vierge du Renouveau).
 Possibilité de revenir sur ses pas ou de continuer le sentier, mais la 2nde partie est plus escarpée.